

## STAGES CPE:

Qualité de vie au travail, quelle réalité?
Échanges sur nos conditions de travail

Jeudi 17 Mai 2018 au siège du Snes à REIMS

Mardi 22 Mai 2018 au Lycée Chanzy à CHARLEVILLE

Mardi 29 Mai 2018 au LP Decomble à CHAUMONT

Jeudi 31 Mai 2018 au LP G Voisin à TROYES

## de 9 H 30 à 16 H 30

L'autorisation d'absence est de droit si elle est demandée un mois avant la date de tenue du stage.

Elle est à faire auprès du chef d'établissement en utilisant le modèle suivant :

Le repas peut être en commun, à la charge de chacun.

Nom,	prénom.
	sement.

à Me. La Rectrice Sous couvert de M. le Principal / Proviseur

Conformément aux dispositions de la loi n°84/16 du 11/01/1984 et n°82.997 du 23/11/1982 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale, j'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un congé le .... toute la journée pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SNES sous l'égide de l'IHRSES. Ce stage aura lieu à

Je vous prie d'agréer, Madame la Rectrice, l'expression de mes salutations respectueuses.

Date et signature

Afin que nous puissions organiser au mieux ce stage, merci de nous adresser ce coupon au plus tôt.

<b>STAGE CPE</b> : REIMS- CHARLEVILLE- CHAUMONT- TROYES (entourer la mention utile) Inscription au stage à retourner au SNES 35-37, rue Ponsardin 51100 Reims, à faxer 03.26.88.17.70 ou par mail : cpe@reims,snes,edu	
Nom : Prénom :	
Établissement :	
Adresse personnelle :	
Tél : Mail :	
Repas en commun : OUI NON	
Si vous avez une question ou une remarque préalable, indiquez-le.	